

## DISCOURS NUIT DES ARCHITECTES /// 22 septembre 2017

---

Aujourd'hui, je suis heureux de vous accueillir, au nom des architectes et du SACA, dans ce lieu au cœur de l'évolution culturelle de Nice, le 109.

Le SACA s'y est installé depuis plus d'un an et a souhaité y organiser cette Nuit des architectes, à laquelle vous êtes toujours aussi nombreux à participer.

Je vous remercie d'être fidèles à ce rendez-vous pour donner toute cette force à la grande famille de l'acte de bâtir dans ce département.

Je remercie tout particulièrement :

- Dominique Estrosi Sassone, sénatrice, adjointe au maire de Nice
- Pierre Paul Leonelli, conseiller régional PACA, président de l'Area PACA
- Bernard Asso, vice-président du Conseil départemental, président du CAUE06, représentant Charles Ange Ginesy, président du conseil départemental
- Christian Tordo, adjoint au maire de Nice, représentant Christian Estrosi, maire de Nice
- Gérard Spinelli, maire de Beausoleil
- Luc Albouy, chef de service du STAP 06
- Olivier Sassi, directeur de l'EPA Plaine de Var
- Lauriano Azinheirinha, directeur général des services de la Ville de Nice
- Alain Philip, directeur des services techniques de la Ville de Nice
- Philippe Gautier, président de la Fédération du BTP des Alpes Maritimes
- Michel Puy, président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers
- Michel Henocq, directeur technique du 109
- Cédric Teisseire, directeur artistique du 109
- Romain Vigna, directeur du 109

Et tous nos fidèles amis qui voudront bien me pardonner de ne pas les avoir cités.

Je ne vais pas trop vous importuner ce soir avec nos revendications, l'essentiel est bien que chacun de vous passiez, et partagiez la plus belle des soirées.

Bon quand même, 3 réflexions sur notre quotidien d'architectes, acteurs de l'acte de bâtir :

### - **Obtenir un permis de construire, quelle histoire ! ...**

Depuis la réforme de simplification des permis de construire de 2007, tout est plus long et beaucoup plus compliqué.

Chaque année, dans les Alpes Maritimes, plus de 1000 logements ne sont pas accordés, je vous laisse imaginer ce que cela représente en termes d'emplois, de budget de travaux, et de nombre de familles sans logement.

Certes, il y a des communes où cela se déroule assez bien et où l'on sent une volonté d'améliorer le fonctionnement, sans complaisance, on peut citer la ville de Nice qui en fait partie, mais cela n'est pas le cas partout... pas de nom ce soir, mais chacun connaît les communes noires de notre département.

Le SACA souhaite engager une démarche constructive avec les collectivités pour que le permis de construire ne soit plus, dans bien des cas une dérogation à l'interdiction de construire.

**- L'accès à la commande des jeunes ou des équipes moins référencées : c'est une histoire ancienne !**

Beaucoup d'équipes ont démarré par la commande publique, grâce aux concours, aux appels d'offres où les jeunes et des équipes modestes pouvaient et était retenues, mais ça c'était avant ! ...

Aujourd'hui, il faut être ultra spécialisé, avoir beaucoup de personnel, un chiffre d'affaire important, des références nombreuses et très récentes, pour espérer avoir accès à la commande.

A cela s'ajoute des pratiques certes légales mais abusives dans les règlements de consultation des maitrises d'œuvres...

Aussi, regardons devant nous, comment de jeunes équipes, des architectes manquant de références ou n'ayant pas de grande agence, peuvent-il accéder à la commande aujourd'hui ?

*Messieurs les élus, seule votre volonté politique peut permettre l'accès à la commande des jeunes et des locaux.*

Pour cela, le SACA souhaite engager une concertation avec les maitres d'ouvrages afin de retrouver un accès à la commande publique juste et raisonnable.

**- Le respect mutuel des opérateurs entre eux, maitrise d'ouvrage et maitrise d'œuvre, privée ou publique : Est-ce une relation impossible ?**

Comment peut-on en arriver à des relations aussi peu respectueuses et pas du tout dans un esprit de construire ensemble sur nos projets : rupture de contrat unilatérale sans indemnités, méconnaissance du travail réalisé par les architectes et donc de leur coût, pression économique, missions incomplètes, etc.

La nécessité de mettre en place des règles éthiques applicables à tous, protégeant usagers et clients, consommateurs de services est plus que jamais une nécessité dans notre société.

Promoteurs et maitres d'ouvrages publics, il y a un grand intérêt à nous parler et à revoir nos relations, n'oublions pas que pour un bon projet, il faut un architecte... mais aussi un bon client et que nous travaillons ensemble !

Pour finir,

Il faut bien se rappeler, à l'occasion des 40 ans de la loi sur l'architecture, la place et le rôle de l'architecte.

Le recours à l'architecte, à sa compétence et son audace est, pour tous, une garantie d'atteindre l'objectif commun de la qualité des projets privés, publics, neufs ou réhabilités.

A l'initiative de notre nouveau gouvernement, un certain nombre de textes concernant le logement et bientôt le code de la construction, sont en profonde évolution.

Il convient donc, comme l'indique Catherine Jacquot, présidente de l'Ordre national des architectes, de rappeler l'importance à ce que "les élus fassent confiance aux professionnels, car on va vers un urbanisme de projet". Aussi : "les élus doivent s'entourer d'une ingénierie publique et privée compétente de concepteur, d'études, etc.", car "un projet doit être étudié dans sa globalité".

Pour le travail sur les normes, il faudra s'orienter vers des objectifs à atteindre laissant la place aux architectes pour imaginer le meilleur projet, il faudra faire confiance aux professionnels !

*Et donc vous, messieurs les Elus, les maître d'ouvrages publics ou privés, montrez-nous votre intérêt pour l'architecture et organisez-vous pour créer des bâtiments de qualité !*

Aujourd'hui, l'architecture et certains architectes des Alpes Maritimes sont montrés en exemple avec des prix prestigieux comme des équerres d'argent, un grand prix national de l'architecture, un prix de la première œuvre, sans oublier les belles réalisations non primées, présentes sur le territoire.

Mais ces réalisations, rappelons-le avec fierté, n'existent que grâce à vous tous ici présents.

Je remercie donc à nouveau tous nos partenaires et amis de l'acte de bâtir réunis ce soir, que ce soit les promoteurs, maîtres d'ouvrages, entreprises, bureaux d'études, bureau de contrôle ... un bâtiment, un projet n'existe que grâce à nous tous.

Il y a peu d'évènement sur notre territoire où nous sommes aussi nombreux et représentés ensemble.

A ce propos, notez la Journée de la Construction qui se tiendra le 11 octobre.

A noter qu'un Office du bâtiment verra bientôt le jour, sous l'impulsion de la FBTP et du syndicat, ce sera un bel outil pour faire se rencontrer les acteurs de la construction.

Il me reste à vous souhaiter une très belle soirée, dans ce nouveau format, moins gala mais qui nous rassemblera tout autant, acteurs de l'acte de bâtir que nous représentons ce soir.

Amicalement à tous,

Matthieu Marin  
Président du SACA